

## ACTUALITÉS

### Rabat: Atelier régional sur le contrôle en aval de l'application des lois sensibles au genre

> 06/02/2019

[femme](#)



Un atelier régional sur "Le contrôle en aval de l'application des lois sensibles au genre" s'est ouvert, mercredi à Rabat, avec la participation de parlementaires marocains, de représentants de parlements amis, de responsables et d'experts.

S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre de deux jours, en partenariat avec la Fondation "Westminster" pour la démocratie, le vice-président de la Chambre des représentants, Rachid Al-Abdi, a indiqué que l'approche genre n'est pas seulement une mesure technique limitée, mais aussi une stratégie nationale et un déterminant fondamental des politiques publiques.

M. Al-Abdi a, dans ce sens, noté que l'approche genre en tant que concept, pratique et approche politique n'a jamais été le fruit du hasard, arguant que le Royaume, dans un laps de temps a mis en place une série de mesures importantes dans l'optique de renforcer le statut et la présence de la femme au niveau national et en matière de gestion de la chose publique nationale et locale.

Le Maroc a accumulé des expériences et des initiatives en matière de renforcement du rôle de la femme, grâce à la complémentarité des rôles de l'État et de la société civile dans l'enrichissement des acquis positifs, soulignant que la femme est devenue un acteur capable de produire, de gérer, de mettre en œuvre et d'évaluer les politiques publiques, tout en occupant des postes de décision aux niveaux national et local.

De même, il a souligné que la réussite de toute politique, stratégie ou plan d'action nécessite un certain nombre de facteurs déterminants et des mesures d'accompagnement, permettant de garantir leur efficacité et

continuité, dans la mesure d'atteindre les objectifs escomptés, faisant savoir que le contrôle en aval de l'application des lois jouit d'un intérêt particulier de la part des différentes institutions de l'État, notamment le Parlement.

Pour sa part, la présidente du groupe de travail thématique chargé de l'équité et de l'égalité, Khadija Zayani a indiqué que le contrôle en aval de l'application des lois a une grande importance au niveau mondial et permet de suivre l'impact de la législation en vue de garantir le bien-être social, la justice, la sécurité et le développement durable, faisant remarquer que la Chambre des représentants a mis en place une série de mécanismes pour le suivi de l'application des lois, en l'occurrence la commission d'évaluation des politiques publiques.

Mme Zayani a également noté que le groupe de travail thématique, créé par la Chambre des représentants, ambitionne de renforcer les acquis des femmes dans tous les domaines au niveau de la législation, du contrôle de l'action gouvernemental, de l'évaluation des politiques gouvernementales et de la diplomatie parlementaire.

De son côté, la représentante de la Fondation "Westminster" pour la démocratie, Dina Melhem a souligné que cet atelier permettra de mettre en exergue les initiatives de la Chambre des représentants visant à renforcer l'action législative, de contrôle et de représentation, conformément aux dispositions de la Constitution de 2011 et en application du principe d'égalité et d'équité entre les individus, les groupes, les générations et les instances, citant en particulier le rôle central du groupe de travail thématique chargé de l'équité et de l'égalité en la matière.

Mme Melhem a également, indiqué que le Parlement marocain a adopté plusieurs textes législatifs dans ce domaine et en matière de renforcement des droits de la femme dans la société, d'où la nécessité de faire un suivi de la législation, en l'occurrence le projet de loi sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Au programme de cet atelier figurent des thématiques liées au "Rôle des parlements dans le contrôle en aval de l'application des lois: bonnes pratiques", "Moyens du contrôle en aval de l'application des lois et l'intégration du genre social", "L'approche genre dans la législation du travail" et "Achèvement de l'élaboration des phases liées au contrôle parlementaire de l'application des lois".

**(MAP)**